



SANFLO IMMO
SAS au capital de 1000 € - RCS Aurillac 885 305 797
8 avenue du Lioran 15100 SAINT-FLOUR
Tél : 04 71 60 07 34 - E-mail : stflour@laforet.com

BARÈME TRANSACTIONS à compter du 14 septembre 2020

Honoraires de transaction (Hors cas particulier*- Voir ci-dessous)

| Prix de vente | Honoraires TTC |
|-----------------------|----------------------|
| de 0 à 35.000€ | <i>Forfait 3500€</i> |
| de 35.001 à 60.000€ | 10,00 % |
| de 60.001 à 120.000€ | 8,50 % |
| de 120.001 à 150.000€ | 8,00 % |
| de 150.001 à 200.000€ | 7,50 % |
| de 200.001 à 250.000€ | 7,00 % |
| de 250.001 à 300.000€ | 6,00 % |
| Au-delà de 300.000€ | 5,50 % |
| AVIS DE VALEUR | 200€ |

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, la mention en est faite dans l'annonce.

L'estimation est gratuite dans le cas d'une mise en vente (signature d'un mandat de vente).

***Cas particulier**

→ Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

→ Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

N° TVA intra-communautaire : FR76885305797 – Titres professionnels : Agent immobilier et administrateur de biens – Carte professionnelle n° CPI 1502 2020 000 000 002 délivrée par la CCI de Cantal 15000 AURILLAC, 44 bd du Pont Rouge – Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière Transaction et Gestion : AXA France IARD, 313 place des Terrasses de l'Arche 92000 NANTERRE - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.



SANFLO IMMO
SAS au capital de 1000 € - RCS Aurillac 885 305 797
8 avenue du Lioran 15100 SAINT-FLOUR
Tél : 04 71 60 07 34 - E-mail : stflour@laforet.com

BARÈME LOCATIONS à compter du 14 septembre 2020

Honoraires pour les baux d'habitation :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail :**

| Surface habitable | à la charge du locataire | à la charge du bailleur |
|---------------------------|--------------------------|-------------------------|
| de 0 à 35 m ² | 5 € TTC /m ² | 5 € TTC /m ² |
| de 36 à 75 m ² | 4 € TTC /m ² | 4 € TTC /m ² |
| plus de 75 m ² | 3 € TTC /m ² | 3 € TTC /m ² |

- **Etat des lieux d'entrée** : 3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
- **Entremise-négociation** : 30 € TTC à la charge du bailleur

Honoraires pour les baux professionnels ou commerciaux :

12% TTC du loyer annuel hors charges à la charge du preneur et comprenant l'établissement de l'état des lieux d'entrée.

GESTION LOCATIVE à compter du 14 septembre 2020

Honoraires de gestion à la charge du bailleur :

pour un lot : 7 % HT du loyer mensuel charges comprises, soit 8,40% TTC
de 2 à 5 lots : 6,50 % HT du loyer mensuel charges comprises, soit 7,80% TTC
au-delà de 5 lots : 6 % HT du loyer mensuel charges comprises, soit 7,20% TTC

Assurances loyers impayés, détériorations immobilières et protection juridique :

2,20 % des encaissements à la charge du bailleur

Prestations particulières à compter du 14 septembre 2020

Honoraires d'état des lieux : 3€ TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur

Renouvellement de bail :

3% TTC du loyer annuel hors charges à la charge du locataire et 3% TTC du loyer annuel hors charges à la charge du bailleur

Gestion et suivi du contentieux locataire : 180€ TTC par sinistre

Gestion et suivi des sinistres immobiliers : 360€ TTC par sinistre

Gestion technique des travaux : 6% TTC sur le montant HT des factures artisans

Taux de TVA en vigueur : 20%

N° TVA intra-communautaire : FR76885305797 – Titres professionnels : Agent immobilier et administrateur de biens – Carte professionnelle n° CPI 1502 2020 000 000 002 délivrée par la CCI de Cantal 15000 AURILLAC, 44 bd du Pont Rouge – Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière Transaction et Gestion : AXA France IARD, 313 place des Terrasses de l'Arche 92000 NANTERRE - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.